



Métiers d'art: un nouveau cursus pour répondre à une pénurie de main d'oeuvre

(), (AFP) -

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé samedi la création du brevet national des métiers d'art qui "sera proposé dès la rentrée 2026", afin de "pérenniser ces savoir-faire" et répondre à "une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée" dans ce secteur.

Ce "nouveau diplôme", ouvert aux élèves dès la sortie de la classe de 3^e qui veulent se lancer dans une formation professionnelle dans les métiers d'art, permet "une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur", au même titre que le baccalauréat, souligne un décret publié au Journal officiel.

"Avec 60.000 entreprises, de l'artisan d'art aux grandes maisons de luxe, et 281 métiers recensés, les métiers d'art incarnent un savoir-faire français d'exception. Pourtant, face à une croissance soutenue et au départ en retraite de nombreux professionnels, le secteur fait face à une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée", souligne le ministère.

"La formation est donc un levier stratégique majeur pour pérenniser ces savoir-faire", ajoute le communiqué du ministère.

Quatre spécialités seront ouvertes à la rentrée 2026 : ébénisterie, bijouterie, maroquinerie et horlogerie.

Ce nouveau cursus en trois ans viendra compléter le parcours actuel qui consiste à obtenir un CAP en deux ans puis de suivre deux années de formation supplémentaires pour obtenir le diplôme, offrant ainsi aux élèves deux voies possibles pour se former aux métiers d'art.

"La création du BNMA s'inscrit dans une dynamique plus large de rénovation des formations de la filière des métiers d'art", souligne le ministère qui précise qu'"un chantier de modernisation des 60 spécialités de CAP est engagé pour intégrer les évolutions technologiques et les enjeux de la transition écologique notamment".

Le brevet national des métiers d'art (BNMA) est préparé "par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue", selon le décret.

Afp le 14 févr. 26 à 13 47.